



Appel à projets 2019

Allocations doctorales

4^{ème} année de thèse

Dépôt des dossiers : 7 JANVIER 2019 AU 28 JANVIER 2019

- La Ligue Nationale Contre le Cancer, après évaluation par les Commissions d'Expertise Nationales et sur proposition de son Conseil Scientifique National, accorde des allocations pour financer, en 2019, la 4^{ème} année de thèse d'université de doctorants.
- Les projets de thèse couvrant les différents domaines de la recherche scientifique et biomédicale sur le cancer sont les seuls à être éligibles.
- Les financements sont attribués par le Conseil Scientifique National, pour 6 ou 12 mois, selon l'état d'avancement des travaux du candidat.
- Le montant de l'allocation est indexé sur le montant du salaire du doctorant contractuel temps plein recherche du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (arrêtés des 23 avril 2009 et 29 août 2016).
- L'aide attribuée par la Ligue est nominative et ne peut en aucun cas être transférée sur un autre candidat en cas de désistement.

Les demandes de subvention devront être effectuées sur le site Internet de la Ligue, www.ligue-cancer.net, accès chercheurs, entre le 7 janvier 2019 et le 28 janvier 2019.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service Recherche : recherche@ligue-cancer.net

Critères d'éligibilité

- Etre inscrit, à la date de dépôt du dossier, en 3^{ème} année de thèse dans une université française. La justification devra être jointe au dossier. Les candidatures pour une 3^{ème} ou pour une 5^{ème} année de thèse ne sont pas éligibles.
- Finaliser sur une durée d'un an maximum un projet de thèse se rapportant à la cancérologie fondamentale, translationnelle, clinique ou à des domaines de cancérologie en épidémiologie et sciences humaines et sociales.
- Avoir bénéficié d'un contrat de travail à durée déterminée en France pour les trois premières années de thèse. Joindre la copie du contrat de travail en cours à la date de la demande et de tous les avenants au contrat.

- Préparer une thèse dans un laboratoire d'accueil situé en France.

Critères de recevabilité

- Tout dossier incomplet ou hors-délai ne sera pas étudié.
- Le dossier doit être au nom du candidat.

Conditions d'attribution

- Le dossier de candidature doit être déposé entre le 7 janvier 2019 et le 28 janvier 2019 (clôture de l'appel à projets le 28 janvier 2019 à minuit).
- Le financement, sous forme de contrat à durée déterminée entre l'allocataire et l'établissement gestionnaire, prend effet dès la réception par le Service Recherche de la Ligue de la copie de ce contrat, attendue au plus tard le 1^{er} Janvier 2020.
- Le financement est de 6 mois ou 1 an non-renouvelable.
- L'aide attribuée par la Ligue est nominative et ne peut en aucun cas être transférée sur un autre candidat en cas de désistement.
- L'organisme gestionnaire de votre 4^{ème} année de thèse doit être, sauf cas exceptionnel, le même établissement gestionnaire que celui ayant géré vos 3 premières années de thèse.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être soumis en ligne ET une copie papier devra être envoyée au service Recherche.

A faire en ligne au plus tard le 28 janvier 2019 (fermeture du portail internet à minuit) :

- Remplir le formulaire administratif directement sur le portail,
- Télécharger au format pdf un dossier UNIQUE comportant les pièces suivantes dans l'ordre indiqué :

1. Un curriculum vitae du candidat dans lequel les critères académiques seront précis et détaillés.
2. Le programme de recherche du candidat exposé selon le plan suivant :
 - a. le titre et le résumé des objectifs de la thèse (2 pages maximum)
 - b. les résultats d'ores et déjà acquis (3 pages maximum)
 - c. le programme restant à accomplir (2 pages maximum)
 - d. le calendrier de réalisation de fin de thèse et la date prévue de soutenance (1 page).
3. Attention, **la cohérence entre le programme et la durée de financement souhaitée** fera l'objet d'une attention particulière de la part des commissions.
4. Un organigramme détaillé de l'équipe d'accueil.
5. La liste des publications de l'équipe d'accueil des cinq dernières années (depuis 2014). **Le nom du Directeur de thèse sera souligné et les noms de ses anciens étudiants seront en gras.**
6. Un organigramme de l'Unité d'accueil (UMR CNRS, U Inserm, EA Université, ...) à laquelle est rattachée l'équipe d'accueil, faisant apparaître les équipes concernées et les thèmes de recherche.
7. Une attestation du candidat précisant qu'il s'engage à consacrer **tout son temps** à la finalisation de sa thèse **et qu'il ne bénéficiera pas d'autres sources de financement.**
NB : pour les missions ponctuelles d'enseignement, il est possible de demander l'accord de la Ligue pour bénéficier d'une autre source de rémunération.
8. Une lettre d'accord, sur papier à en-tête, du Directeur de l'Unité d'accueil (UMR CNRS, U Inserm, EA Université, ...). **Une lettre du responsable d'équipe ne sera pas acceptée.**
9. Une lettre de recommandation, sur papier à en-tête, du Directeur de thèse.
10. La copie dûment signée du paragraphe « Engagements du candidat » (page 4 de cette notice) et portant la mention manuscrite « Je reconnais avoir pris connaissance des engagements du candidat, et m'engage à les respecter. »
11. Le justificatif d'inscription en 3^{ème} année de thèse par l'Ecole Doctorale.
12. La copie du contrat de travail des 3 années de thèse.

A envoyer par courrier postal au plus tard le **28 janvier 2019** (cachet de la poste faisant foi) :

- L'impression de l'intégralité du formulaire saisi en ligne.
- L'impression du dossier téléchargé au format pdf.

NB : Tout dossier incomplet ne sera pas évalué

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
Service Recherche
Appel à projets « Allocations de recherche doctorales »
14 rue Corvisart
75013 PARIS

Calendrier

Date d'ouverture de l'appel à projets :	7 janvier 2019
Date limite de dépôt des dossiers :	28 janvier 2019
Résultats officiels :	14 juin 2019

Engagements du candidat

- le bénéficiaire s'engage à se consacrer pleinement à la finalisation de sa thèse (CDD temps plein recherche).
- le bénéficiaire s'engage à informer le service Recherche de la Ligue, par courrier et en temps réel, de tout changement intervenant dans sa situation professionnelle. Ce courrier sera accompagné d'une lettre du responsable de la thèse, sur papier à en-tête du laboratoire.
- Le bénéficiaire s'engage à adresser au service Recherche de la Ligue un mois avant la fin de son contrat, un rapport d'activité qui résumera l'avancée de ses travaux, la date de soutenance de la thèse et son devenir professionnel.
- Les financements attribués par la Ligue Nationale Contre le Cancer ne sont possibles que grâce à la générosité de donateurs et au soutien des Comités Départementaux de la Ligue. Le bénéficiaire s'engage à faire apparaître le soutien de la Ligue dans toutes ses publications scientifiques, ses communications écrites et orales, ainsi que sur les communiqués de presse. Le bénéficiaire s'engage à participer ponctuellement à des opérations de communication conduites par la Ligue.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service Recherche :
recherche@ligue-cancer.net